

Le 25.11.1981

Service des Etudes  
Bernard AUBRY

NOUVEAUX-NES EGARES

L'objet de cette note est de comparer les données du RP 75 à celles qu' fournit l'état-civil pour quelques générations immédiatement antérieures à la date du recensement.

Il ne faut pas s'attendre à une stricte égalité des chiffres émanant de l'une et l'autre source. Les définitions ne sont pas identiques. Au recensement, on observe les enfants à leur lieu de résidence, à l'état-civil les naissances selon le domicile de la mère. Pourtant les écarts ne devraient pas être importants en raison des moeurs qui, en règle générale, maintiennent l'enfant près de la mère.

Il ressort de cette courte investigation que, pour la génération 1974, les effectifs observés au recensement sont moins élevés que ceux donnés par l'état-civil. Pour les trois grandes communes de la région (Strasbourg, Colmar, Mulhouse) l'écart est assez fort, atteignant ou dépassant 10 %.

Par contre, dans les communes plus petites, c'est l'inverse qui se produit bien souvent, les données du recensement sont plus élevées que celles de l'état-civil. Pourtant le déficit des grandes villes ne semble pas compensé par l'exédent des petites communes.

1 - L'ENSEMBLE DE L'ALSACE

Pour l'ensemble de la région, on a indiqué sur le tableau suivant :

- le nombre d'enfants de la génération 1974 tel qu'il apparaît dans l'exploitation exhaustive du RP 75. Ces enfants peuvent ou non être nés en Alsace.
- le nombre d'enfants nés en 1974 d'une mère domiciliée en Alsace (source état-civil)
- l'écart entre les deux chiffres précédemment indiqués (en %)
- le pourcentage d'enfants nés en dehors de l'Alsace

Génération	R.P. (1)	Etat-Civil (2)	Ecart % (1)-(2) / (2) **	Naissances hors Alsace (RP) %
74	22 106	22 954*	- 3,8	5,6
73	23 456	24 215	- 3,2	8,6
72	24 927	25 220	- 1,2	10,7
71	25 126	25 277	- 0,6	12,2
70	24 817	24 596	+ 0,9	12,9
69	24 979	24 618	+ 1,4	13,6
68	25 051	24 702	+ 1,4	13,6

\* naissances observées 22.616

\*\* Les écarts ne prennent pas en compte la mortalité infantile (1,5 %)

Ce tableau ne tient pas compte de la mortalité infantile. Or il ne faut pas oublier que 1,5 % environ des enfants nés en 1974 en Alsace sont décédés avant d'avoir atteint un an (338 enfants). Toutefois, cette remarque ne change pas la nature des observations à faire sur ce tableau.

Pour les générations nées en 1967 et 1974, il apparaît un certain déficit au recensement, de l'ordre de 2 %. Par contre pour les générations antérieures, les données du recensement sont supérieures à celles de l'état-civil si on corrige celles-ci de la mortalité infantile.

La série confirme bien que la région Alsace a été au cours de la période 1968-75 une région à solde migratoire positif.

.../

La dernière colonne indique la proportion d'enfants nés hors Alsace.

Cette proportion va croissant avec l'ancienneté de la génération, ce qui est normal. On sera seulement surpris de constater que 5,6% des enfants de la génération 74 observés au début de l'année 1975 sont nés hors région (rappelons que l'émigration n'est pas disponible).

En se reportant au RP 68, on constate que le déficit du recensement pour la génération la plus jeune était assez notablement plus faible qu'au RP 75 :

- sur la génération 1967, écart de 2,2 % en défaveur du recensement
  - sur la génération 1974, écart de 3,8 % en défaveur du recensement
- (en 1968, la mortalité infantile était plus élevée : 1,8 % des enfants décédèrent au cours de la première année).

#### Au sein de la région

Les données précédentes étaient très générales. Nous avons cherché à voir ce qu'il en était à des niveaux géographiques inférieurs à la région : département, canton, commune. Les tableaux qui suivent distinguent notamment, par département (et par convention) deux types de communes : les grandes, c'est-à-dire celles où le nombre de naissances enregistrées au RP ou à l'état-civil a été égal ou inférieur à 40 unités en 1975 et les autres communes plus petites. De plus on a distingué les trois plus grandes communes que sont Strasbourg, Colmar et Mulhouse.

#### Le BAS-RHIN

On obtient les chiffres suivants pour la génération 1974

	RP 75	Etat-Civil	Ecart	%	Rappel % 68(**)	Ecart corrigé mortalité
BAS-RHIN	12 500	13 115*	- 615	-4,7	-3,4	- 418
STRASBOURG	3 723	4 327	- 604	-14,0	-12,0	- 539
autres (+ de 40 naissances communes)	4 403	4 509	- 106	- 2,3		- 37
(- de 40 naissances communes)	4.374	4 279	+ 95	+ 2,2		+ 158

\* naissances enregistrées 12.975

\*\* pour la génération 1967

(par convention, on a retenu 1,5 % comme taux de mortalité infantile, ce qui est un maximum compte-tenu que le recensement a lieu, en moyenne 8 mois après la naissance de la génération 1974).

.../

On peut faire quelques observations :

- le déficit du RP pour la commune de Strasbourg est de plus de 500 enfants compte-tenu de la mortalité infantile soit un déficit du même ordre que l'écart total observé pour l'ensemble du département.
- le déficit pour la commune de Strasbourg n'est pas nouveau. Il est simplement supérieur de deux points au RP 75 par rapport à ce qu'il était au précédent recensement.
- dans le reste du département, il apparaît un léger déficit dans les grandes communes et un excédent dans les plus petites.

	RP 75	Etat-Civil	Ecart *	%	Rappel écart RP 69	Ecart après correction mortalité infantile
HAUT-RHIN	9 606	9 839*	-233	-2,4	-0,4**	- 85
Colmar	1 140	1 256	-116	-9,2	-7,7	- 97
Mulhouse	2 058	2 296	-238	-10,4	-5,1	-203
autres communes	(+ de 40 naissances	3 378	3 346	+ 32	+1,0	+ 82
	(- de 40 "	3 030	2 941	+ 89	+3,0	+133

\* naissances enregistrées : 9.641

\*\* pour la génération 1967

- dans les deux grandes communes du département, le déficit au RP est assez fort, en tout cas beaucoup plus élevé qu'au RP 68, notamment à Mulhouse où il passe de 5 % à plus de 10 %.
- par ailleurs <sup>tant</sup> dans les petites que dans les grandes communes, on observe un excédent au RP.

Y a-t-il compensation entre le déficit des trois grandes communes alsaciennes et l'excédent enregistré dans les communes plus petites ? En partie sûrement, mais il reste néanmoins pour l'ensemble de chacun des deux départements un déficit non négligeable au RP.

.../

Poussant l'investigation plus avant, nous avons systématiquement observé les écarts dans les communes de la région pour la génération 1974 avec, le cas échéant, un regard sur les générations antérieures.

### Les grandes communes

Ce sont en l'occurrence 43 communes du Bas-Rhin et 33 communes du Haut-Rhin, le plus souvent urbaines.

La mortalité infantile n'a pas pu être prise en compte. Il faudrait donc réduire les chiffres de l'état-civil d'environ 1,5 % pour approcher la réalité plus près.

Dans le Bas-Rhin, plusieurs communes de l'agglomération partagent avec la commune de Strasbourg la caractéristique de présenter un déficit notable au recensement. A Schiltigheim, il manque 27 enfants, à Bischheim 18. D'autres communes au contraire marquent un solde positif favorable au recensement (Hoehnheim 16 enfants, Ostwald 13), sans que la compensation puisse se faire pour l'ensemble de l'agglomération. En dehors de la métropole alsacienne, d'autres communes importantes marquent un fort déficit au recensement :

Haguenau	: 30 enfants	sur 408 à l'état-civil	(- 7,4 %)
Saverne	: 23 "	sur 190 "	(-12,1 %)
Wissembourg	: 46 "	sur 145 "	(-31,7 %)

Le cas de Wissembourg est d'autant plus surprenant que le déficit du recensement semble être un accident propre à la génération 1974. En effet, le RP donne, pour les générations antérieures, des chiffres plus proches de l'état-civil (144 contre 154 à l'état-civil pour la génération 1974).

En règle générale en effet, si l'on compare les effectifs des générations 1973 et 1974, on observe des écarts du même ordre entre les deux sources ce qui, a priori, est logique.

.../

Déficit/Gain dans quelques communes du Bas-Rhin

Communes	Codes	Génération 73	Génération 74
Bischheim	043	- 12 %	- 6 %
Bischwiller	046	- 1 %	- 9 %
Haguenau	180	- 9 %	- 7 %
Saverne	437	- 11 %	- 12 %
Schiltigheim	447	- 9 %	- 5 %
Wissembourg	484	- 6 %	- 32 %
Hoenheim	204	+ 19 %	+ 11 %
Ostwald	365	+ 10 %	+ 10 %

Dans le Haut-Rhin on trouve, à l'instar du département voisin, un déficit au RP dans les grandes communes. C'est ainsi qu'à Thann, on trouve un déficit de 23 enfants, à Guebwiller 21, à Sainte-Marie aux Mines 13, à Saint-Louis 11.

Par contre, dans les communes composant les grandes agglomérations, on observe souvent au RP plus d'enfants que l'état-civil n'aurait dû en donner. Dans l'agglomération de Mulhouse, Illzach a 25 enfants de trop au RP, Rixheim 20, Wittelsheim 13. Dans celle de Colmar, Winzenheim présente un excédent de 25 enfants.

Dans le Haut-Rhin, les écarts de la génération 1973 sont souvent à peu près ceux de la génération 1974 :

Communes	Codes	Génération 73	Génération 74
Saint-Louis	297	- 6 %	- 4 %
Ste Marie-a-Mines	298	+ 1 %	- 13 %
Thann	334	- 12 %	- 13 %
Illzach	154	+ 7 %	+ 8 %
Rixheim	278	+ 14 %	+ 17 %
Soultz	315	+ 13 %	+ 14 %
Wintzenheim	374	+ 22 %	+ 31 %
Wittelsheim	375	+ 24 %	+ 14 %
Wittenheim	376	+ 15 %	+ 11 %

Les petites communes

Une exploitation statistique faite sur les communes les plus petites, qu'elles soient rurales ou urbaines, donne les résultats suivants :

Ecart	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Alsace	
	Excédent au RP	Déficit au RP	Excéd. au RP	Défic. au RP	Excéd. au RP	Défic. au RP
1 enfant	98	63	69	59	167	122
2 ou 3 "	65	41	40	30	105	71
4 enfants ou plus	18	18	16	5	34	23
	181	122	125	94	306	216

En outre, on a observé l'égalité des chiffres dans 164 communes du Bas-Rhin et 137 communes du Haut-Rhin (Alsace : 301 communes soit 37 %).

La distribution marque un net déséquilibre qui serait accentuée encore si l'on pouvait tenir compte de la mortalité infantile.

Il est probable que les chiffres fournis par l'état-civil conduisent à surestimer le nombre des enfants résidant dans les villes, peut être parce que dans bien des cas les enfants nés dans les communes les plus grandes sont confiés à des membres de la famille habitant la campagne. Toutefois, il ne semble pas que ce transfert soit suffisant pour expliquer le déficit apparent dans les villes qui est de l'ordre de 10 % dans les trois plus grandes communes alsaciennes.

Sauf à imaginer que les parents pourraient soustraire leurs nouveaux-nés à l'investigation des enquêteurs, il faut admettre que si au recensement les enfants trouvés sont le plus grand nombre, les autres, qui ne le sont pas, font sûrement autant de parents introuvables ....

BAS-RHIN

COMMUNES	Nombre d'enfants nés 1974			RP > EC	RP < EC
	Codes	RP	EC		
Schiltigheim	447	484	511		27
Haguenau	180	378	408		30
Bischheim	043	260	278		18
Illkirch-Graff.	218	264	269		5
Sélestat	462	262	260	2	
Saverne	437	167	190		23
Obernai	348	146	154		8
Bischwiller	046	134	147		13
Lingolsheim	267	154	146	8	
Wissembourg	544	99	145		46
Hoenheim	204	159	143	16	
Ostwald	365	144	131	13	
Molsheim	300	106	114		8
Erstein	130	110	104	6	
Brumath	067	74	82		8
Benfeld	028	71	71	-	-
Reichshoffen	388	75	71	4	
Marckolsheim	281	69	69	-	-
Boersch	52	68	68	-	-
Soufflenheim	472	57	63		6
Niederbronn-les-Bains	324	59	60		1
Mutzig	313	63	59	4	
Herrlisheim	194	58	57	1	
Barr	021	59	56	3	
Bouxwiller	061	53	55		2
Schweighouse-sur-Moder	458	53	55		2
Mertzwiller	291	54	52	2	
Rosheim	411	51	51	-	-
Drusenheim	106	51	48	3	
Geispolsheim	152	49	47	2	
Gamsheim	151	49	45	4	
Wantzenau	519	48	44	4	
Ingwiller	222	44	43	1	
Schirmeck	448	41	43		2
Reichstett	389	47	43	4	
Mundolsheim	309	44	43	1	

BAS-RHIN (suite)

COMMUNES	Codes	Nombre d'enfants nés en 1974		RP > EC	RP < EC
		RP	EC		
Eckbolsheim	118	39	43		4
Châtenois	073	40	42		2
Gerstheim	154	45	41	4	
Gundershoffen	176	46	40	6	
Vendenheim	506	44	40	4	
Souffelweyersheim	471	44	39	5	
Hoerdt	205	41	39	2	

## HAUT-RHIN

COMMUNES	Codes	Nbre d'enfants nés en 1974		RP > EC	RP < EC
		RP	EC		
Illzach	154	335	310	25	
Saint-Louis	297	276	287		11
Riedisheim	271	209	206	3	
Wittenheim	376	221	200	21	
Guebwiller	112	162	183		21
Thann	334	154	177		23
Cernay	063	165	158	7	
Kingersheim	166	147	152		5
Rixheim	278	141	121	20	
Huningue	149	109	114		5
Ste Marie-a-Mines	298	85	98		13
Wittelsheim	375	109	96	13	
Ensisheim	082	83	87		4
Soultz-Et.Rhin	315	99	87	12	
Lutterbach	195	82	83		1
Altkirch	004	82	81	1	
Wintzenheim	374	105	80	25	
Sausheim	300	73	68	5	
Brunstatt	056	58	65		7
Pfastatt	256	57	64		7
Munster	226	60	63		3
Neuf-Brisach	231	56	58		2
Ribeauvillé	269	55	58		3
Ingersheim	155	58	55	3	
Masevaux	201	47	48		1
Turckheim	338	50	48	2	
Buhl	058	41	48		7
Staffelfelden	321	46	46	-	-
Habsheim	118	41	43		2
Volgelsheim	352	49	43	6	
Vieux-Thann	348	37	42		5
Rouffach	287	43	41	2	
Landser	174	43	36	7	

Les statistiques de l'état-civil concernant les naissances domiciliées sont en Alsace quelque peu perturbées au plan local pour deux raisons :

1 - Un certain nombre de femmes résidant en Alsace vont accoucher en Allemagne ou en Suisse. Les enfants qui naissent à l'Etranger sont ignorés par les statistiques de l'état-civil pour ce qui concerne le lieu de résidence de la mère. On note que le nombre de cas de ce type diminue d'année en année.

2 - A l'inverse, un certain nombre de femmes qui résident en Allemagne (ce sont le plus souvent, des épouses de militaires français) viennent accoucher en Alsace. Certaines communes qui disposent de maternité voient donc le nombre de naissances domiciliées anormalement gonfler du fait que, jusqu'à une date récente, le domicile de ces mères était, par convention, celui du lieu d'accouchement.

Au plan global, ces anomalies sont de peu d'importance d'autant plus qu'elles s'exercent à sens opposé. Mais, pour des études fines (variations annuelles ou surtout au plan local), elles peuvent avoir des conséquences sur l'interprétation faite des chiffres. Par ailleurs, elles n'expliquent pratiquement pas (sauf peut-être à Wissembourg et seulement en partie) les écarts observés entre données RP et données Etat-civil pour l'année 1974.

QUELQUES CHIFFRES

	Naissances comptées à tort en Alsace (année 1976)	Naissances non enregistrées à l'état-civil (année 1974)
Bas-Rhin	179	38
dont Strasbourg	72	15
Wissembourg	71	-
Haut-Rhin	70	80
dont Colmar	50	1
Mulhouse	18	3
St Louis	-	16
Huningue	-	4
Alsace	249	118

.../...

Nombre de personnes dont-on peut estimer qu'elles sont nées en Allemagne et qui, par conséquent, ne sont pas à l'Etat-civil (moyennes annuelles) <sup>et l'une</sup>

	54-62	62-68	68-75
Bas-Rhin	183	111	76
dont Strasbourg	103	57	31
Haut-Rhin	233	232	154
dont Colmar	16	15	6
Mulhouse	20	14	9
St Louis	50	51	37
Huningue	24	21	15
Alsace	416	380	241

En <sup>données</sup> variations annuelles :

	68	69	70	71	72	73	74
Bas-Rhin	110	112	121	97	79	53	38
dont Strasbourg	42	34	51	46	37	19	15
Haut-Rhin	217	209	184	176	131	83	80
dont St Louis	57	52	48	44	32	11	16
Huningue	24	15	20	18	11	7	4
Alsace	327	321	305	273	200	136	118
dont Allemagne	140	159	146	124	91	72	53
Suisse	187	162	159	149	119	64	65

.../...

Remarques

1. Ces chiffres, tirés de l'exhaustif 75, ne donnent bien sûr que des ordres de grandeur. Plus les naissances sont anciennes et plus il y a de chances pour que les résultats soient biaisés, en raison notamment de l'immigration ou de l'émigration de la mère (et de l'enfant).

2. Conséquences des points évoqués plus haut :

. les taux de natalité, quand ils sont calculés à des niveaux géographiques fins (le canton par exemple) sont sous-estimés si on ne fait pas de corrections pour les communes proches de la frontière.

. les fascicules orange du R.P. sous-estiment les naissances (et sur-estiment les migrations) de certaines communes pour ce qui concerne les périodes :

- 1954-62,
- 1968-75

Par contre, pour la période 62-68, une correction a été apportée au nombre de naissances après qu'une enquête ait été effectuée auprès des mairies dans les cantons voisins de la frontière.

3. Les statistiques de l'Etat-Civil (domiciliées) les plus récentes ne prennent plus en compte les naissances d'enfants dont la mère réside hors métropole.

- L'implantation d'une maternité dans la zone frontière continue à diminuer sensiblement le nombre d'accouchements d'Alsaciennes à l'Etranger.

-----